



Spécial budget 2026

Date de parution: Avril 2026

Le mot du Maire

Chères Aschèroises, Chers Aschèrois,

Je voudrais remercier avec mon équipe, celles et ceux qui nous font confiance et qui nous ont réélus lors des élections municipales du 15 mars dernier pour un mandat de 6 ans, 2026/2032.

Notre premier adjoint, Jean-François DESCHAMPS a été reconduit en qualité de Président à la Communauté de Communes de la Forêt pour un deuxième mandat. Au niveau communal, les années à venir vont être orientées principalement sur l'entretien des bâtiments, de la voirie, des trottoirs, des espaces verts et tout ce qui permet de maintenir la qualité de vie des Aschèrois. Pas de gros investissements prévus dans l'immédiat, notre priorité étant de reconstituer notre capacité d'autofinancement.

Comme vous avez certainement pu le constater les poids lourds sont beaucoup moins nombreux à traverser notre village. On en dénombre encore 30 ou 40 qui ne respectent pas l'interdiction mais il y a encore un an, 250 d'entre eux transitaient journalièrement sur notre commune. Malgré des relations délicates avec le Département concernant cette interdiction, celles-ci s'améliorent au fil des mois. Nous travaillons dorénavant conjointement, épaulés par un cabinet d'avocats spécialisés dans le domaine des arrêtés de voirie. D'ici deux mois environ les panneaux définitifs d'interdiction seront mis en place par les employés communaux en remplacement de la signalisation provisoire.

Enfin en page 3 du bulletin, vous trouverez le budget 2026 en veillant à être le plus compréhensible.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Christian LEGENDRE et son équipe municipale

Sommaire

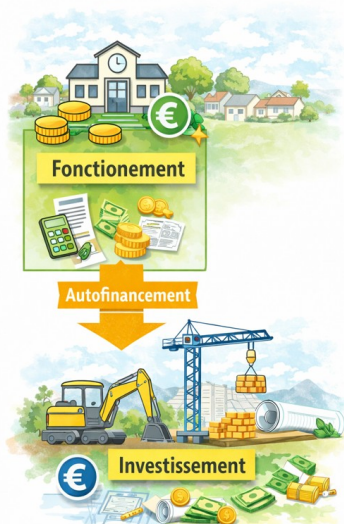
Page 1 :
- Mot du Maire
- Budget 2026
- Cérémonie du 8 Mai

Page 2 :
- Élections municipales
- Élections CCF

Page 3 :
- Budget 2026 en chiffres

Page 4 :
- Contacts utiles
- Commission communication

Budget communal 2026



Budget communal 2026 : une année de transition

Le budget 2026 de la commune s'inscrit dans la continuité d'un nouveau cadre comptable, désormais généralisé à l'ensemble des collectivités territoriales. Ce référentiel vise à offrir davantage de lisibilité, de souplesse et de transparence dans la gestion des finances publiques locales.

Ces dernières années ont été marquées par des investissements importants, notamment dans le domaine médical, afin de renforcer l'offre de soins de proximité, ainsi que par d'importants travaux de restructuration du centre du village. Ces projets structurants contribuent aujourd'hui à l'attractivité et à la qualité de vie de la commune.

Dans ce contexte, l'année 2026 s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses d'investissement. Il s'agit d'une phase de consolidation, rendue nécessaire après plusieurs exercices particulièrement dynamiques.

Pour autant, la commune poursuit ses engagements avec des priorités clairement identifiées. Parmi elles, des investissements ciblés occuperont une place importante : amélioration des bâtiments, prévention et renforcement de la sécurité au bénéfice de tous (réserves incendie, circulation, stationnement ...).

Ce budget traduit ainsi une volonté d'équilibre: consolider les finances communales tout en continuant à répondre aux besoins essentiels du territoire.

Cérémonie du 8 Mai 2026:

La cérémonie commémorative du 81ème anniversaire de la victoire 1945 aura lieu le 8 mai 2026. Son déroulement est le suivant :

10h15 - Rassemblement Place du 11 Novembre

10h30 - Cérémonie au monument aux morts (dépôt de gerbes, messages des anciens combattants et secrétaire d'état, minute de silence, Marseillaise)

11h – Rafrâichissements, distribution de petits pains et friandises sous le préau de l'école élémentaire



Elections Municipales 2026:



De gauche à droite : AVILES Maïté, CAILLETTE Thierry, LE DU Lise, HAMONIERE Dany, SPECIEL Daniel, JOHANET-FOURAGE Marlène, LEGENDRE Christian, TAFFOUREAU Michel, JOHANET Cécilia, VAPPEREAU François, THOMAS Annie, MALHERBE Matthieu, TAINE Jérémy, BODET Françoise, TINSEAU Angélique, DESCHAMPS Jean-François, GILLET Martine.



De gauche à droite : Jean-François DESCHAMPS, Christian LEGENDRE (Maire), Marlène JOHANET-FOURAGE, Michel TAFFOUREAU

Sans surprise, car une seule liste était candidate, la liste « Unis pour Aschères » a été élue par 85,56 % des votants. Dans ce contexte on peut tout de même noter le taux de participation de 58 % légèrement supérieur au taux national du second tour (57%). Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour s'exprimer. Le nouveau conseil municipal s'est réuni le 20/03/2026 sous la présidence de Jean François DESCHAMPS (notre doyen du conseil) pour mise en place du Maire et des Adjointes, des délégations, commissions, délégués aux organismes extérieurs et lecture du règlement intérieur. Tout (ou presque) est en place pour ce nouveau mandat dans la continuité du précédent, avec Christian LEGENDRE comme Maire reconduit dans ses fonctions ainsi que ses adjoints.

Mise en place du bureau de la CCF :



De gauche à droite : Thierry LEGUET, Patrick HARDOUIN, Jean-François DESCHAMPS, Aymeric PEPION, Pierre-Yves ROBERT

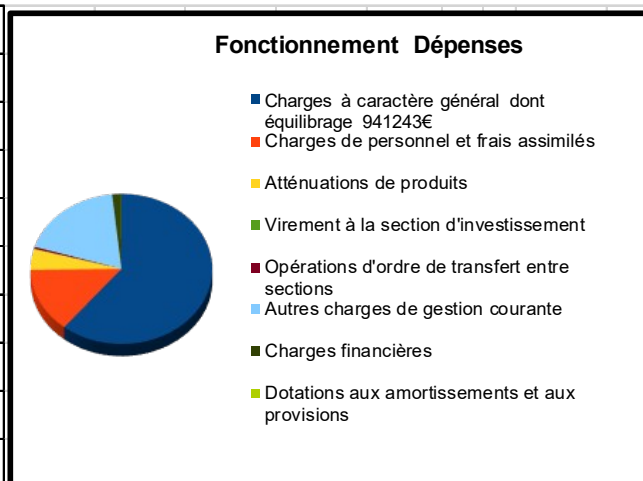
Lundi 30 mars 2026, les 29 membres élus du Conseil Communautaire de la Forêt étaient réunis dans la salle des fêtes de Neuville-aux-Bois pour élire le Président, les Vice-Présidents et le Bureau de la CCF. Jean-François Deschamps, le Président sortant a été réélu à l'unanimité pour un second mandat. N'oubliant pas de saluer le travail des agents de l'intercommunalité, il a rappelé que de nombreux challenges seraient à relever dans les années qui viennent : contraintes financières et réglementaires, attentes légitimes d'amélioration du cadre de vie de la population sans oublier les défis de l'eau, qu'elle soit potable ou pluviale. La cohésion des communes reste une force dans notre espace de solidarité et la mutualisation demeurera un des axes majeurs de réussite et de succès.

Les quatre Vice-Présidents ont été élus à tour de rôle : Patrick Hardouin, maire de Neuville-aux-Bois, Aymeric Pépion, maire de Trainou, Thierry Leguet, maire de Rébréchien et Pierre-Yves Robert, Adjoint à Neuville-aux-Bois.

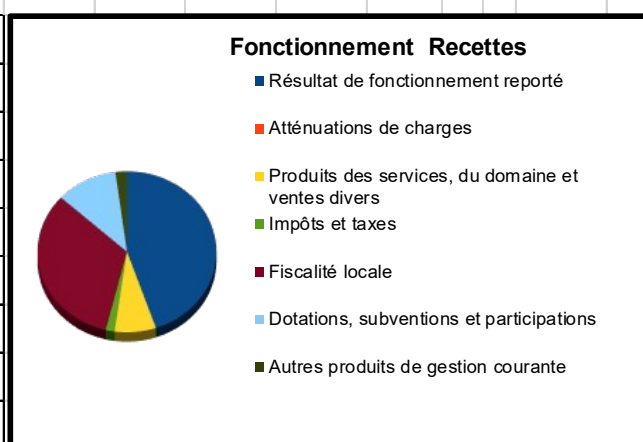
Comme l'a souhaité Jean-François Deschamps, six membres des communes non représentées ont été élus pour composer le Bureau de la CCF.

Budget 2026 :

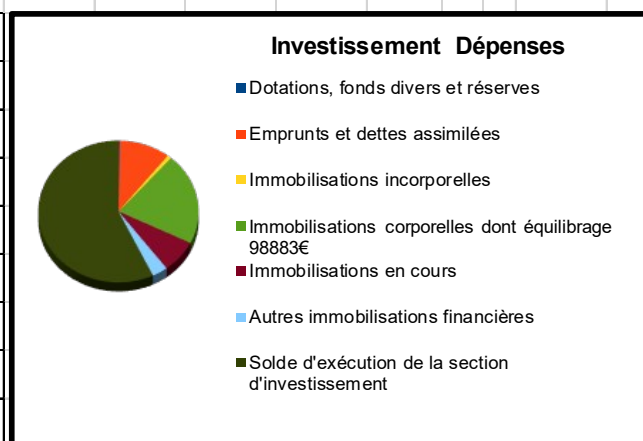
Fonctionnement Dépenses	BP 2026
Charges à caractère général dont équilibrage 941243€	1 139 093
Charges de personnel et frais assimilés	260 500
Atténuations de produits	84 800
Virement à la section d'investissement	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 088
Autres charges de gestion courante	348 205
Charges financières	30 220
Dotations aux amortissements et aux provisions	700
Total	1 871 606



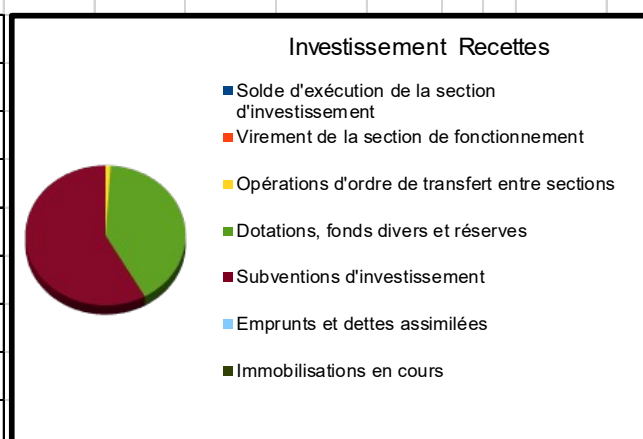
Fonctionnement Recettes	BP 2026
Résultat de fonctionnement reporté	837 662
Atténuations de charges	-
Produits des services, du domaine et ventes divers	139 660
Impôts et taxes	30 000
Fiscalité locale	616 571
Dotations, subventions et participations	208 713
Autres produits de gestion courante	39 000
Total	1 871 606



Investissement Dépenses	BP 2026
Dotations, fonds divers et réserves	2 000
Emprunts et dettes assimilées	81 651
Immobilisations incorporelles	6 700
Immobilisations corporelles dont équilibrage 98883€	165 583
Immobilisations en cours	59 000
Autres immobilisations financières	25 000
Solde d'exécution de la section d'investissement	451 999
Total	791 933



Investissement Recettes	BP 2026
Solde d'exécution de la section d'investissement	-
Virement de la section de fonctionnement	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 088
Dotations, fonds divers et réserves	323 319
Subventions d'investissement	460 526
Emprunts et dettes assimilées	-
Immobilisations en cours	-
Total	791 933





CONTACTS UTILES et NUMEROS IMPORTANTS

SERVICES PUBLICS

- Mairie - 02 38 39 20 38
- Agence postale - 02 38 39 20 38



SANTÉ

- Médecin généraliste - Dr Sonia Marzouk - 02 38 39 23 22
- Kinésithérapeute - Emma Dhabit, Céline Bourdon, Pauline Tréton - 02 34 00 33 90
- Cabinet d'infirmières libérales - Marion Debouche-Venard, Marina Lubin - 02 38 22 66 15
- Dentiste - Dr Karine Peytier - cabinetalm.kpeytier@gmail.com
- Pharmacie Menu - 02 38 91 05 14 (Neuville-aux-Bois)
- Pharmacie Hay - 02 38 75 53 66 (Neuville-aux-Bois)
- Pharmacie Delanoue - 02 38 39 40 38 (Bazoches-les-Gallerandes)
- Ambulances Janville 45 - 06 25 80 54 79 (Aschères)



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17 Urgence Europe : 112 Urgence psy : 3114



ARTISANS LOCAUX

- Couvreur - SAS Johanet Couverture - 02 38 39 20 98
- Couverture – Location nacelle – TNS – 06 81 84 21 04
- Chauffage, plomberie et climatisation - ACDC - 02 38 39 30 48
- Peinture et ravalement - O En Couleurs - 06 68 58 73 12
- Peinture et ravalement - Salvat Sébastien - 02 38 39 99 82
- Menuiserie générale - Hamonière Dany - 02 38 39 98 80
- Menuiserie isolation - DSC – 06 24 75 00 21
- Garage automobile - Concept auto 45 – 02 42 24 00 86
- Mécanique automobile - Motoculture – Garage Aschèrois – 07 63 64 68 63
- Électricité, alarme, automatisme et climatisation - AP45 Électricité - 06 63 24 64 49
- Tailleur de pierre - Daudré Alain - 06 89 44 67 79
- Paysage clôtures dallage -TJR45 - 06 02 08 62 38



COMMERCES & SERVICES

- Supérette - Chez Pépère - 09 81 31 56 12
- Sellerie - Bourrellerie - SG Sellerie Orléanaise - 06 18 70 72 16
- Assistance et services informatiques - Setup Informatique - 06 32 42 98 79
- Nettoyage locaux - AM Services - 02 38 39 22 81
- Service à la personne - AM Services - 02 38 39 22 81

Affichage communal - Mise à jour 2026 - Merci de signaler toute erreur en mairie. Les entreprises non citées qui souhaitent se faire connaître seront les bienvenues dans notre prochain journal qui paraîtra fin septembre. Faire la demande en Mairie.

La commission communication : elle est désormais composée de Christian LEGENDRE (Président), Michel TAFFOUREAU (Vice-Président), Jean-François DESCHAMPS, Maité AVILES, Françoise BODET, Matthieu MALHERBE et Annie THOMAS. La commission a fonctionné, lors du précédent mandat, selon des principes résolument participatifs et collégiaux. Chaque membre a pu s'exprimer librement, dans un climat d'écoute et de respect mutuel, favorisant ainsi l'émergence d'idées diverses et constructives. La critique, loin d'être perçue comme un frein, a été accueillie comme un levier d'amélioration continue. Cette ouverture s'est également traduite par l'acceptation d'articles et de contributions extérieures, enrichissant le contenu et renforçant le lien avec les habitants. Ce mode de fonctionnement a permis de construire une communication dynamique, inclusive et représentative de la vie communale.